

Observer pour des fourrages de qualité

ELEVEUR DE FOURRAGE

Note Patur'RA

Note N°8 – semaine 18 – Lundi 30 avril 2018

La Chapelle de Mardore 650M

Cumul température 01/02 : 516°c
Croissance : 100kg/ha/j (100kg sur 15j)
Arrêt de la complémentation à l'auge

Villechenève-670M

Cumul température 01/02 : 620°c
Croissance : 93kg/j/ha (111kg sur 15j)

Bibost- 400 M

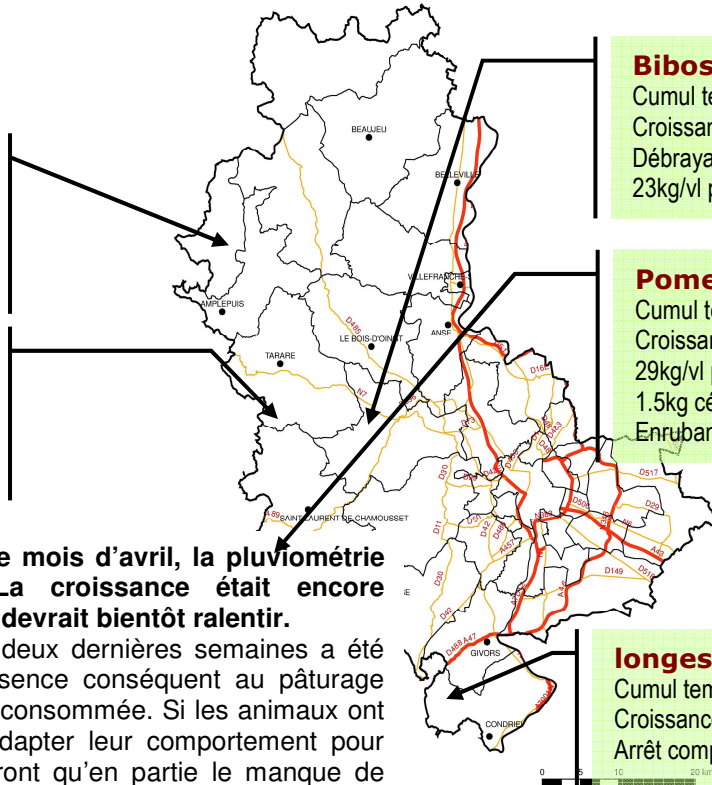
Cumul température 01/02 : 705° c
Croissance : 70kg/j/ha (80kg sur 15j)
Débrayage de parcelle pour ensilage
23kg/vl pâture + 2kg céréales

Pomeys 650 M

Cumul température 01/02 : 645°c
Croissance : 79kg/j/ha (100kg sur 15j)
29kg/vl pâture+foin 2kg+maïs epi 4kg+
1.5kg céréales+3kg VL
Enrubannage des parcelles débrayées

longes -400 M

Cumul température 01/02 : 745°c
Croissance : 70kg/j/ha (75kg sur 15j)
Arrêt complémentation à l'auge



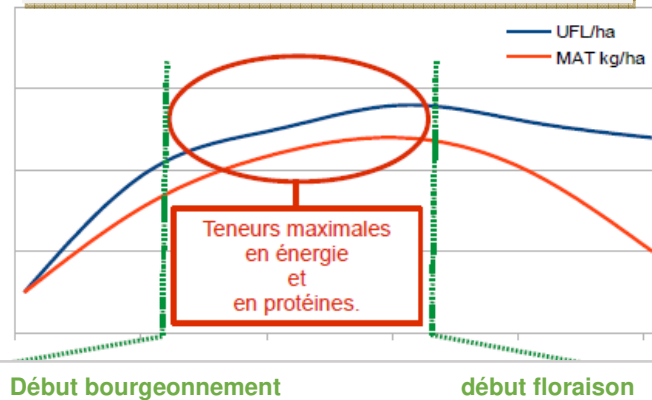
Avec 33mm de moyenne sur le mois d'avril, la pluviométrie fait encore défaut cette année. La croissance était encore satisfaisante la semaine dernière mais devrait bientôt ralentir.

La croissance explosive sur les deux dernières semaines a été difficile à gérer. Seul un temps de présence conséquent au pâturage permet de maximiser la quantité d'herbe consommée. Si les animaux ont un accès limité au pâturage, ils vont adapter leur comportement pour ingérer plus vite mais ils ne compenseront qu'en partie le manque de temps d'ingestion. Si des zones de refus apparaissent, il faut intervenir dès que possible. Il est donc temps de sortir la faucheuse pour éliminer ces secteurs mal consommés par les animaux et qui le seront encore moins au tour suivant.

Fauche ou broyage des refus : La fauche des refus ne doit pas être systématique et servir de "cache-misère" mais permet de récupérer un accident de gestion. : les 2 techniques conviennent. Par sa coupe nette, la fauche est moins traumatisante pour le limbe. Elle nécessite moins de puissance de traction. Quel que soit l'outil, il faut intervenir rapidement après la sortie des animaux. Idéalement on interviendra le jour même et pourquoi pas avant l'entrée des animaux (voir encadré). La hauteur de coupe doit être maîtrisée à environ 6 - 7 cm. Le bas des plantes est une zone de réserve de matières nutritives importante pour la repousse et la pérennité de la prairie. Faucher trop bas entrainera une perte importante de réserve avec comme résultats une diminution de la vitesse de repousse et un épuisement de la plante pouvant conduire à sa disparition. Le broyage facilite la décomposition des résidus, ceux-ci doivent donc être fins, au maximum de 1 à 2 cm.

Ensilage : les chantiers des espèces précoces sont en cours et se sont globalement réalisés dans d'excellentes conditions. La qualité sera au rendez-vous, la quantité un peu moins. Suivant la destination de vos ensilages et vos objectifs de production, différentes stratégies peuvent être mise en œuvre (qualité, intermédiaire ou quantité) et il sera important de maximiser le rendement de certaines parcelles pour reconstituer un peu de stock. Les parcelles à base de légumineuses n'ont pas atteint le stade optimum de récolte. Il convient donc d'attendre le stade début bourgeonnement soit 7 à 10j après l'apparition des premiers bourgeons pour les récolter. Pour une bonne conservation et pour garantir une bonne qualité de la protéine, l'ensilage devra atteindre minimum 35% de ms.

Le topping ou fauche avant l'entrée des animaux est une technique venue directement de Nouvelle Zélande. Elle consiste lorsque la hauteur d'herbe est trop importante et le risque de refus majeur, à faucher la parcelle juste avant l'entrée des animaux. Ces derniers consomment l'herbe fauchée sans la trier. Cela permet de faire consommer une herbe trop haute pour le pâturage directement au champ qui aurait occasionnée des zones non consommées. Cette technique ne permet pas de gérer un excès d'herbe générale mais typiquement de faire consommer une parcelle qui nous aurait manqué si on l'avait totalement débrayée.



Contact

Mickaël COQUARD

Port : 06 89 12 55 72

Mail : mickaelcoquard@cmre.fr

Note technique hebdomadaire - IPNS

SPEL - 18 Avenue des Monts d'Or

69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Maison de l'élevage

